

Ce GT Effectifs s'est ouvert dans des conditions inédites. Alors qu'il devait permettre l'affectation équitable de ressources ÉNAC tout en préservant une mobilité raisonnable, la DSNA a décidé de s'attaquer ouvertement à celle-ci.

Retrouvez le communiqué du SNCTA dans le [CDA n°812](#).

## Les résultats finaux, établis après le départ du SNCTA, sont désormais connus :

- ☀ sans surprise, la position de la DSNA n'a que très peu évolué, portant à 18 sur un an le nombre d'AVE attractifs dans les CRNA (contre 18 en 2020 mais avec une seule campagne et une seule promotion à affecter, 40 en 2019, 51 en 2018, 44 en 2017...);
- ☀ sans surprise, les autres organisations syndicales se sont adonnées à du clientélisme local en privant Roissy de 4 sorties ÉNAC. C'est inacceptable et inadapté aux besoins du centre !

Proposition initiale DSNA				Résultats		
AVE	ÉNAC (94 élèves)	Total		AVE	ÉNAC (94 élèves)	Total
4	4	8	CDG	4	0	4
2	0	2	Orly	2	0	2
3	—	3	ÉNAC <sup>(1)</sup>	3	—	3
4	4	8	Aix	6	4	10
4	26	30	Athis	4	26	30
4	2	6	Bordeaux	6	4	10
2	0	2	Brest	6	2	8
4	22	26	Reims	4	22	26
<b>27</b>	<b>58</b>	<b>85</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>35</b>	<b>58</b>	<b>93</b>

<sup>(1)</sup> Profils : 2 CRNA et 1 APP

**Le SNCTA s'insurge contre la volonté dogmatique de la DSNA de réduire la mobilité dans des proportions en-deçà d'un seuil acceptable. La crise sanitaire et économique ne peut servir de prétexte pour écarter toute considération sociale, en particulier quand il s'agit des plans de vie personnelle et professionnelle des contrôleurs aériens.**